



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 7 décembre 2023

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 21h46.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

Etaient absents : Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND.

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : B. ANDREZ/D. GUILLEUX ; MH. BALLEE/M. PARRENIN ; A. MARGUET/P. BENOIT ; D. DUMONT/S. KURT ; M. COLLETTE/G. BRUCHON ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD.

Budget principal – DM18 – Transferts de crédits

Dans le cadre des travaux d'extension du cimetière, un budget de 35 000 € TTC est prévu au compte 21316. Il s'avère que le montant total de dépenses engagées en 2023 s'élève au final à 25 285 € TTC. Elles concernent l'achat d'urnes, de cavurnes et de plaques sur le mur-colombarium, de travaux de canalisation d'eaux de ruissellement, ainsi que la réalisation de plans EXE par le maître d'œuvre.

Ces plans EXE, d'un montant de 3 400 € TTC, devant être inscrits au compte 2116 opération 1711 (extension du cimetière), il convient de transférer des crédits de la manière suivante :

Compte 21316 : - 3 400 € TTC

Compte 2116 opération 1711 : + 3 400 € TTC

Par ailleurs, des travaux d'accessibilité pour un montant prévisionnel de 40 000 € TTC sont inscrits au budget 2023. Il s'avère que le coût de ces travaux à engager avant fin 2023 s'élève au final à 49 600 € TTC.

Il est donc proposé un transfert de crédits en investissement, de la manière suivante :

Compte 21316 : - 9 600 € TTC

Compte 2116, opération 2302 : + 9 600 € TTC

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°18.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
11/12/2023

